

# ÉTUDE DE FAISABILITÉ PRÉALABLE À L'ÉTABLISSEMENT D'UN BAROMÈTRE QUALITATIF SUR L'IMPACT SOCIAL DE LA CRISE

## ***Projet de note méthodologique - Version provisoire***

L'arrêt puis le ralentissement de l'activité économique ainsi que les mesures de confinement mises en œuvre pour tenter de limiter les impacts sanitaires de l'épidémie ne cours sont inédites. Il demeure une forte incertitude sur la temporalité de sortie de crise, ainsi que sur les conséquences économiques et sociales de ces mesures. Cette incertitude est résumée dans le communiqué de presse annonçant un premier rapport rédigé par le comité scientifique du Conseil National des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale "La pauvreté démultipliée - Dimensions, processus et réponses - Printemps 2020 | Printemps 2021" : *"Selon le bulletin de conjoncture de l'Insee, la France a enregistré en 2020 une récession planétaire et d'une ampleur historique. Les soutiens publics exceptionnels, comme les dispositifs renforcés d'activité partielle, ont permis d'amortir les effets dépressifs associés aux épisodes de confinement. Mais, les retombées sociales de la crise sanitaire, puis économique se font d'ores et déjà sentir sur le chômage et les dispositifs de solidarité comme le revenu de solidarité active (RSA) ou l'allocation de solidarité spécifique (ASS). Dès lors, les incertitudes sur les effets prolongés de la crise sur le potentiel de croissance - par son incidence sur les taux de fécondité mais aussi sur les inégalités de revenu - restent élevées. Parce qu'elle a été d'une rare brutalité, cette crise avive les craintes selon lesquelles elle pourrait laisser des traces profondes dans la société française alors que la France de 2021 porte encore les séquelles de la crise de 2008. Elle peut, si l'on n'y prend garde, contribuer à aggraver l'exclusion sociale et fragmenter plus encore notre cohésion sociale"*

Ce rapport constituait une première réponse à la saisine du CNLE par Monsieur, Jean Castex, Premier ministre, pour une mission visant à enrichir la connaissance qualitative de l'évolution de la pauvreté dans le cadre de la crise. Cette mission a été confiée par Madame Fiona Lazaar, présidente du CNLE, au Comité scientifique du CNLE.

Parallèlement, et conformément au souhait du Premier ministre, le comité scientifique du CNLE vient de lancer une étude de faisabilité d'un dispositif de suivi infra-annuel de la pauvreté de nature qualitative à portée barométrique. Au-delà de cette étude de faisabilité qui vient d'être initiée, la mise en place d'un tel outil de suivi donnera lieu à des restitutions trimestrielles et un bilan approfondi sera dressé une fois l'an à l'occasion d'une conférence organisée au niveau national.

Cette note présente les premières options méthodologiques, tenant compte des échanges avec le 5ème collège du CNLE du 17 juin et avec les membres du CNLE lors de la plénière du 18 juin.

## **1 Contexte et objectifs**

---

Le baromètre qualitatif se met en place dans un contexte de déploiement de nombreuses études et de baromètres ayant comme objet de mesurer les impacts de la crise sanitaire. Ce déploiement a deux conséquences sur sa mise en œuvre. La première est que ces travaux permettent d'esquisser des hypothèses sur les impacts de la crise sanitaire à moyen terme sur lesquelles le baromètre peut s'appuyer. La seconde est que certains acteurs sont déjà fortement sollicités et que des résultats quantitatifs seront disponibles.

Le baromètre qualitatif doit tenir compte de ces travaux pour que ses résultats apportent des éléments complémentaires aux études en cours en évitant de solliciter excessivement des structures qui le sont déjà fortement dans d'autres cadres.

Le baromètre aura pour finalité de repérer les évolutions dans les caractéristiques des publics et dans les problématiques qu'ils rencontrent afin d'anticiper d'éventuels phénomènes émergents. L'analyse qu'il permettra ne portera donc pas tant sur l'impact de la crise sanitaire, que sur l'observation des phénomènes potentiellement générateurs de précarité dans une temporalité marquée par la crise sanitaire (repérage de "signaux faibles" et compréhension des risques de précarité dont ils sont potentiellement porteurs).

Plus précisément, il poursuivra les objectifs suivants :

- décrire les évolutions en cours à la suite de la crise sanitaire et analyser les chaînes d'impact les expliquant;
- analyser les conséquences possibles à terme de ces évolutions : risques d'apparition de nouveaux phénomènes de précarité, aggravation des situations existantes ou difficultés en cours de résolution;
- repérer les ressources mobilisées face à ces évolutions ainsi que les difficultés rencontrées par les acteurs pour y répondre.

À noter que ces analyses seront enrichies à chaque vague du baromètre, prévu pour être trimestriel. Les analyses en termes d'évolution et de compréhension des chaînes d'impacts produites à l'issue de la première vague seront en particulier limitées par l'absence d'observations antérieures.

## 2 Les premiers constats issus des travaux réalisés fondant les hypothèses et le choix des structures à interroger

---

Une question majeure qui se pose à ce stade est la suivante : une fois la crise sanitaire « endiguée » (campagne vaccinale, outils de traçage et isolement etc.), va-t-on revenir « à la normale » ou va-t-on « atterrir » sur une crise économique et sociale « classique » à l'image de celle qui s'est révélée en 2008 suite à la crise financière ? Si tel est ce dernier cas, alors cette crise pourrait se manifester avec un certain délai compte tenu notamment des mesures de sauvegarde exceptionnelles encore en vigueur prises par le gouvernement et d'éventuelles mesures d'accompagnement de sortie de crise. C'est ce que pensent les acteurs associatifs ainsi que les cellules d'alerte de divers organismes qui continuent à exercer une vigilance accrue et resserrée sur l'évolution de la situation sociale.

Des premiers travaux portant sur les impacts de la crise sanitaire se dégagent plusieurs constats. Une synthèse très rapide en est faite ci-dessous, son objectif en est principalement de poser les hypothèses déterminant le choix des structures à interroger et le questionnaire<sup>1</sup>.

L'impact sur les revenus dépend fortement de la situation initiale par rapport à l'emploi : les personnes à bas revenus ou modestes ayant bénéficié des dispositifs de chômage partiel, ou n'ayant pas interrompu leur activité professionnelle ont potentiellement moins été concernées par les effets associés à la crise sanitaire et aux périodes de confinements appliqués à des degrés divers. Les personnes qui occupaient des formes d'emploi précaires dans des secteurs dont l'activité a été interrompue par la crise ont pu basculer dans la précarité. C'est en particulier le cas de ceux qui n'avaient que peu de droits ouverts au chômage : auto-entrepreneurs, indépendants, saisonniers, intermittents du spectacle en début d'activité professionnelle, personnes cumulant des emplois parfois non déclarés....

À cet impact sur les revenus, a pu s'ajouter un impact sur les dépenses : perte des circuits traditionnels d'approvisionnement, absence de restauration scolaire, recours à des circuits courts dont les prix peuvent être relativement élevés...Il est ainsi possible que des personnes en situation d'emploi stable, ayant bénéficié de chômage partiel avec une perte de revenu limité, mais à des niveaux de salaire faibles, basculent dans des situations en voie de précarisation. La perte de revenu, même faible, couplée avec un niveau de dépenses plus élevé peut rompre un équilibre fragile.

L'accès au marché de l'emploi et les possibilités de stabilisation de situation précaire avant la crise ont été réduits.

D'autres facteurs de fragilisation apparaissent : difficultés d'accès aux droits, à la santé en lien avec l'aggravation des situations et occurrences de difficultés de santé physique et psychique, perte de lien social et isolement, violences intrafamiliales, ruptures scolaires et creusement des inégalités scolaires...

1 Ce paragraphe est écrit à partir des travaux suivants :

"RAPPORT AU PREMIER MINISTRE : La pauvreté démultipliée Dimensions, processus et réponses Printemps 2020 | printemps 2021" CNLE, Mai 2021

"Le renoncement aux soins lors du confinement, une perte de chance pour les plus fragiles" - Assurance Maladie /Odenore en partenariat avec le laboratoire HP2 et la société VizGet.

"Etude Flash sur les effets de la crise sanitaire sur les publics reçus par les restos du Coeur" Agence Phare-Restos du Coeur

" Les jeunes face à la crise : l'Urgence d'agir" - Enquête Fage/IPSOS, juin 2020

"Impact du confinement et de la crise sanitaire sur le budget des familles", UNAF - Réalités familiales n°132/133, mai 2021

Certains publics sont particulièrement concernés : les jeunes étudiants ou primo-arrivants sur le marché de l'emploi, les femmes et familles monoparentales, les salariés à faibles revenus dans les secteurs d'activité touchés par la crise, les travailleurs saisonniers...

Les associations caritatives ont ainsi connu une très forte hausse du nombre de personnes qu'elles accompagnent. Avec le constat paradoxal qu'à l'exception du public jeune, le profil des personnes aidées est globalement relativement stable par rapport aux années précédentes. La hausse du nombre de personnes se tournant vers les dispositifs d'aides s'explique alors à la fois parce que les situations de précarité se sont ancrées dans le temps - les personnes qui en seraient sorties en l'absence de crise y sont restées - et parce qu'un nombre important de personnes proches des situations de précarité, qui auraient continué à être autonomes avec des budgets très contraints, y ont basculé.

Ces constats adressent plusieurs questions au baromètre qualitatif :

- La première concerne l'ancrage ou non des situations de précarité : pour les personnes précaires, cet ancrage dans la précarité est-il durable ? Les personnes qui étaient dans le « halo » de pauvreté et qui ont dû recourir à l'aide associative pendant la crise peuvent-elles parvenir à retrouver l'équilibre certes très contraint qu'elles connaissaient avant la crise ?
- La seconde porte plus globalement sur la fragilisation des situations. Cette fragilisation est probablement multidimensionnelle, elle peut provenir à la fois des différents mécanismes à l'œuvre mentionnés ci-dessus, et d'autres mécanismes non encore repérés. Quels sont les mécanismes à l'œuvre, comment les ménages modestes fragilisés parviennent-ils à équilibrer leur budget en préservant leur logement et quels sont les risques de basculement associés ? Quelle durabilité de cet équilibre, quelles possibilités d'amélioration ou quels risques de dégradation selon les caractéristiques de ces ménages ? Quels sont les signaux qui peuvent alerter sur l'émergence de nouvelles formes de précarité ?

### **3 Principes méthodologiques de mise en œuvre**

---

Pour que le baromètre s'inscrive en complémentarité des travaux quantitatifs déjà initiés et afin de répondre aux objectifs rappelés ci-dessus, il pourrait être configuré sur une base très qualitative.

Il serait ainsi diffusé de préférence via un lien internet, à des structures très diversifiées dans leur nature et susceptibles d'observer des phénomènes émergents ou signaux faibles sur des publics hétérogènes, certains précaires et d'autres ne l'étant pas, mais dont la situation aurait pu être fragilisée par la crise sanitaire.

Le questionnaire resterait court (une quinzaine de questions), très ouvert et serait diffusé à un nombre relativement limité de structure (environ 500 pour obtenir environ 200 réponses).

Une dizaine des structures les plus sollicitées actuellement pour des études et baromètres (et notamment celles des réseaux associatifs qualitatifs) pourraient être contactées par téléphone pour permettre leur participation.

Est présentée ici une première identification des structures pouvant être contactées. À noter que les questionnements et l'identification des structures ne sont pas figés à ce stade. Cette première liste est élaborée sur la base des échanges qui ont pu déjà être menés (Secours Catholique, Odenore, CASVP, UNCCAS, Haut Conseil du Travail Social), elle sera enrichie au fur et à mesure des échanges à venir.

Elle repose donc sur les hypothèses suivantes :

- la crise sanitaire a un impact sur les personnes en situation de précarité : trajectoires ancrées dans la pauvreté, arrivée de nouveaux publics. Cette hypothèse justifie de représenter un nombre relativement important de structures intervenant auprès des publics précaires;
- elle peut avoir des impacts de plus long terme, notamment une fois les mesures de soutiens massifs du gouvernement arrivées à leur terme et compte tenu des délais habituels associés aux retombées sociales de crise économique, qui peuvent être anticipés via la fragilisation des situations : tensions budgétaires, difficultés de santé, d'accès aux droits... Ces tensions peuvent toucher en particulier les jeunes, les familles, les travailleurs sur des contrats précaires, les entrepreneurs. La liste des structures est constituée pour balayer à la fois les différents facteurs de fragilisation et les différents publics a priori concernés. Elle cherche également à repérer "les portes d'entrée" vers l'aide quel qu'elle soit, vers lesquelles peuvent se tourner des publics non familiers du recours à l'aide et à leur dispositif.

*Avertissement :*

*Le type de structures pris en compte dans la liste ci-dessous résulte également d'un arbitrage entre les difficultés de contacts des acteurs, la fréquence potentielle de rencontre de phénomènes de précarité par ces acteurs et le caractère qualitatif du baromètre, qui limite le nombre de structures interrogées.*

*Elle est construite en ciblant lorsque cela est possible et pertinent, des acteurs rencontrant des publics bien identifiés, mais aussi en représentant largement des structures "tout public", susceptibles de rencontrer l'ensemble des phénomènes ou publics émergents.*

*Liste des structures incluses dans le baromètre (1/2)*

Structure	Catégorie	Tête de réseau, porte d'entrée	Effectifs	Remarques
Secours catholique, secours populaire, Restos du coeur, Petits frères des pauvres, ATD Quart monde, Fondation Abbé Pierre, Armée du Salut, samus sociaux, Croix-Rouge Française, Habitat et humanisme, FAS (fédération des acteurs de la solidarité), ADOMA, groupe SOS, mouvement du nid	Associations caritatives	Têtes de réseaux associatifs	30	Diversifier les structures (aides alimentaires /vestiaires, centres d'hébergement, centres d'accueil de demandeurs d'asile), Ateliers et chantiers d'Insertion...)
Associations d'aides aux gens du voyage, Romeurope.	Gens du voyage	FNASAT (Fédération nationale des associations solidaires d'action avec les Tsiganes et les Gens du voyage)	5	
SPIP (services pénitentiaires d'insertion et de probation)	Sortants de prison		5	
tribu de tachenn, Apprentis d'Auteuil, Unhaj (Union national habitat des jeunes) et Ucclaj, Le refuge	Jeunes en difficultés	Têtes de réseaux associatifs	5	
Missions locales	Jeunes	UNML (union nationale des maisons locales)	5	
Associations de prévention spécialisée	jeunes et familles en difficultés éducatives	CNLAPS ( Comité National de Liaison des Acteurs de la Prévention Spécialisée)	5	
Crous (centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires) / Associations étudiantes	Etudiants	Directeur CNOUS / FAGE (Fédération des Associations Générales Etudiantes), OVE (observatoire de la vie étudiante)	10	
CLLAJ (Comités Locaux pour le Logement Autonome des Jeunes), associations pour le logement des jeunes.	Logement des jeunes	UNCLAJ (union nationale des comitiaux locaux pour le logement des jeunes), UNHAJ (Union nationale pour l'habitat des jeunes)	5	
BIJ/ PIJ (centres information jeunesse)	Jeunes	Info jeunes France	5	
CCAS, CIAS (centres communaux et intercommunaux d'action sociale) et secrétariats de mairie	Aides sociales, premier accueil	UNCCAS (union nationale des centres communaux d'action sociale), AMF (association des maires de France)	20	
directeurs de centres de loisirs et d'EAJE (établissements d'accueil du jeune enfant : crèches collectives), LAEP (lieux d'accueil enfants-parents)	Familles	AMF / CNAF	12	
Associations du réseau des écoles des parents et des éducateurs	Familles	Ecole des parents et des éducateurs	5	
Services de proximité des départements (maison des départements, Protection maternelle et Infantile, Aide sociale à l'enfance notamment aide éducative en milieu ouvert, dont secteur associatif)	Aides sociales, familles	Haut conseil du travail social observatoires départementaux de la protection de l'enfance - ONPE (observatoire nationale de la protection de l'enfance), carrefour national d'action éducative en milieu ouvert, ANDASS (Association nationale des directeurs d'action sociale et de santé des conseils généraux) –	10	Choix pertinent des départements en amont
Services sociaux Caf et MSA	Aides sociales, familles	AMF	10	
CIDFF (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles)	Droits des femmes	CNDIFF (Fédération nationale des CIDFF)	5	
Délégués du défenseurs des droits, médiateurs de l'énergie, médiateurs bancaires	Accès aux droits	Défenseur des droits, ONPE (observatoire nationale de la précarité énergétique), observatoire de l'inclusion bancaire	15	

*Liste des structures incluses dans le baromètre (2/2)*

Structure	Catégorie	Tête de réseau, porte d'entrée	Effectifs	Remarques
Aides aux paiements des loyers et des charges, services contentieux/sociaux EDF et GRDF	Logement	ONPE (observatoire nationale de la précarité énergétique), Ovbservatoire des impayés de loyer	5	A confirmer selon possibilité d'interroger des personnes en contact avec les publics, avec une connaissance fine des situations
Services sociaux des bailleurs sociaux	Logement	USH (Union Sociale de l'Habitat)	5	
ADIL (Agences départementales d'information sur le logement), associations de défences des locataires	Logement	ANIL(Agence nationale pour l'information sur le logement), CLCV ? (Consommation, logement et cadre de vie)	8	Associations mettant en oeuvre des actions individuelle de défense des locataires, pas seulement des actions collectives
Crédits municipaux	Budget		5	
UNAF points conseils budgets, dispositifs passerelles crédit agricole	Budget	Directrice UNAF	5	Conduisent leur baromètre auprès des points conseils budgets
Banques (conseillers bancaires)	Budget	CCSF, observatoire de l'inclusion bancaire	10	
Services sociaux des caisses de retraite	Retraités	CNAV ?	5	
EHPAD (établissement d'hébergement des personnes âgées dépendantes), foyers logements et résidences autonomie	Personnes âgées	Départements	5	Ciblage sur les établissements avec un taux élevé de bénéficiaires de l'aide sociale à l'hébergement
CLIC	Personnes âgées		5	
Services sociaux en entreprise	Salariés	AIPSS (service social mutualisé) ? Interface ( Prestation de service social en entreprise) ?	5	
Maisons de l'emploi, PLIE, Cap Emploi	Demandeurs d'emploi, accompagnement socioprofessionnel des BRSA		5	
Pôle emploi (accompagnement renforcé)	Demandeurs d'emploi	Pôle emploi	5	
Agences de l'ADIE (association pour le droit à l'initiative économique), micro-crédits	Indépendants et auto-entrepreneurs	ADIE	5	
Action sociale de la sécurité sociale des indépendants	Indépendants et auto-entrepreneurs	CPSTI(Conseil de la protection sociale des travailleurs indépendants)	5	
CSAPA (centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie), caarud (Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Usagers de Drogues) EMPP (Equipe Mobile Psychiatrie Précarité), CMP (Centres médico-psychologiques)	Santé mentale, dépendance		8	
Travailleurs sociaux des Hôpitaux, Centres de santé, PASS (Permanences d'accès aux soins)	Santé		7	
Centres sociaux et maisons de quartiers	Transversal	Fédération des centres sociaux	10	
PIMMS, maison de services au public	Transversal		10	
<b>Total</b>			<b>265</b>	

Au sein de chaque réseau, l'implantation géographique sera diversifiée (région, taille d'unité urbaine).

Pour les structures interrogées, la participation au baromètre suppose de répondre au questionnaire en ligne tous les trois mois. Le temps consacré à cette réponse restera limité (20 minutes au maximum). Le questionnaire ne contient pas d'informations chiffrées que les répondants devraient collecter.

Les structures seront destinataires avant chaque nouvelle vague de la note présentant les principaux résultats. Cette note pourra constituer un outil pour leur action, en les alertant sur les facteurs de fragilités et les signaux faibles détectés par leur réseau, ou par d'autres réseaux que le leur.

Le questionnaire leur permettra de s'exprimer sur leurs propres difficultés de façon à construire des réponses adaptées à d'éventuels nouveaux publics.

## 4 Le questionnaire

---

Le questionnaire doit rester court pour permettre l'adhésion des structures contactées au baromètre (15 questions environ).

**Il sera adapté au type de structures interrogées (terminologie, filtre des questions).**

- Identification de la structure et du poste de la personne interrogée - principales missions
- Évolutions observées (temporalité à définir pour la première vague, puis depuis trois mois) :
  - Apparition de nouveaux publics (même en très faible nombre) Description fine de ces publics, de leurs parcours, des difficultés qu'ils rencontrent / besoins qu'ils expriment. Les raisons expliquant leur émergence (mécanismes globaux dont crise sanitaire). Qualification de l'importance en volume de ces publics. Les perspectives perçues pour ces publics
  - Apparition de nouvelles difficultés /besoins parmi les publics "habituels" de la structure; aggravations des situations. Description fine des publics concernés, de ces difficultés, les motifs, parcours, expliquant ces difficultés. Qualification de leur importance en volume. Solutions / ressources mobilisées pour répondre à ces difficultés. Perspectives d'amélioration ou non pour ces publics
  - Existence de publics moins présents dans ceux rencontrés par la structure, identifications et explications
  - Difficultés moins prégnantes parmi les publics "habituels" de la structure, identifications et explications
- Difficultés rencontrées par la structure pour remplir ses missions en général, face aux évolutions signalées précédemment. Ressources mobilisées, solutions trouvées ou non pour répondre aux besoins de ces publics
- Facteurs d'inquiétude pour les prochains mois, liés à la structure et ses ressources ou aux publics. Facteurs d'optimisme



Le questionnaire sera très ouvert et n'aiguillera pas les répondants vers des thématiques fortement ciblées. Notamment, il devrait permettre de faire émerger les problématiques / éléments suivants :

- des signaux faibles sur les phénomènes émergents de pauvreté et de précarité sociale;
- l'existence (ou non) d'une précarité en cours d'aggravation;
- l'invisibilité sociale et ses mécanismes : non recours subi et choisi, difficultés à accéder à l'information et aux aides;
- les difficultés d'orientation vers les structures et dispositifs adaptés aux nouveaux publics;
- les différents motifs de fragilisation et de risque d'exclusion sociale : développement du numérique et suppression de services publics de proximité, fracture numérique et en lien, renoncement aux démarches administratives pour l'accès aux droits, isolement aggravé, maltraitance institutionnel, découragement, délaissement territorial...
- les thématiques liées au logement et à la difficulté de trouver des solutions, à l'isolement social, à la santé mentale et aux addictions,
- ...

## **5 Les analyses mises en oeuvre et les livrables à l'issue de la phase de test**

---

La quantité d'informations collectées supposera de réaliser des choix dans les modalités d'exploitation, pour la production des notes synthétiques trimestrielles. Les questions pourront par exemple être analysées via des méthodes d'analyse lexicale, puis donner lieu à des approfondissements par lecture systématique et analyses qualitatives de certaines questions, des réponses de certains acteurs....

La constitution d'un groupe de travail, qui se réunirait lorsque les questionnaires auront été remplis (au mois de septembre a priori) pourrait utilement guider ces choix, structurants pour les analyses et la réalisation des vagues suivantes du baromètre.

La phase de test a vocation à être la première vague du baromètre, et à permettre l'ajustement de la méthodologie en fonction de ses enseignements.

Elle permettra donc de produire :

- Un document présentant les enseignements généraux de la phase de test comprenant :
  - la synthèse des résultats et le plan retenu pour les notes trimestrielles et le bilan annuel
  - les propositions d'approfondissements (zooms thématiques, entretiens approfondis auprès d'acteurs...). la première note trimestrielle

- une note conclusive de cette phase de test :
  - les difficultés rencontrées, l'analyse de la validité des résultats obtenus, les points d'attention dans la conduite de l'enquête, les apports et limites du baromètre, les éléments calendaires en fonction des dates de publication des notes (temps de réponse des acteurs....);
  - en cohérence, les préconisations pour la mise en oeuvre pérenne du baromètre
  - Les propositions d'élaboration du questionnaire pour les phases suivantes, permettant des analyses qualitatives dans une logique de suivi barométrique

## **Éléments de calendrier**

---

Pour permettre la mise en oeuvre pérenne du baromètre à partir de janvier 2022, la diffusion du questionnaire aux acteurs devraient avoir lieu en septembre 2021. le calendrier serait donc le suivant :

juillet 2021 : contact avec les têtes de réseaux, finalisation et programmation du questionnaire

septembre 2021 : diffusion du questionnaire

fin septembre 2021 : production des premiers résultats et groupe de travail sur cette base

octobre 2021 : production des livrables et analyses

Ne pas diffuser - Provisoire